VOS QUESTIONS / NOS RÉPONSES

MON FRÈRE CONSOMME DU CANNABIS EN RESTANT AVEUGLE SUR LES CONSÉQUENCES QUE CELA PEUT AVOIR.

Par Profil supprimé Postée le 03/07/2012 17:19

Bonjour, j'ai un petit frère de 17 ans qui consomme du shit en soirée, avec ses potes et aussi tout seul. Il raconte à mes parents qu'il est pas accroc, qu'il travaille et qu'il fait du sport donc qu'il pouvait le faire et que si jamais il tombait sur un flic, il n'aurait rien parce qu'il n'aurait pas de drogue sur lui, qu'il le laisseront partir. Sauf qu'il est en scooter. Il ne comprend pas que, parce que c'est illégal et que ça altère le jugement, c'est interdit.
Et l'année dernière, il s'est fait arrêter (toujours en scooter) pour une broutille sauf qu'il avait fumé et qu'il avait huit barrettes dans son coffre. Elles n'étaient soit disant pas à lui.
Bref, il a passé une nuit en garde à vue. A 16 ans. Et maintenant s'il se refait prendre il risque du sursis, donc d'avoir un casier judiciaire. Et j'ai vraiment peur qu'il devienne vraiment accroc. Il n'arrête pas de dire "c'est pas parce que tu fumes un joint que tu deviens toxico" sauf que consommer régulièrement accroît le risque de devenir 100% dépendant et je n'arrive pas à lui faire comprendre ça. Quelles solutions je pourrais utiliser? Ya t-il des réunions où des intervenants parlent aux victimes? Qu'est-ce que vous me conseillez? Parce que mes parents refusent (sûrement inconsciemment) de prendre les problèmes à bras le corps mais moi je n'en peux plus.

Je vous remercie de l'aide que vous pourrez m'apporter,

Cordialement,

Wonderdede

Mise en ligne le 05/07/2012

Bonjour,

Vous vous inquiétez parce que votre frère fume du cannabis sans se préoccuper des conséquences que cela peut avoir. Apparemment vous avez déjà tenté d'en discuter avec lui, mais il vous répond qu'il n'est pas accroc et qu'il ne risque rien. Il est très difficile, voire impossible, de provoquer une prise de conscience contre la volonté de la personne. Pour autant, le dialogue reste primordial et c'est en continuant d'en discuter régulièrement, avec vous et avec d'autres, que votre frère pourra, petit à petit, réfléchir à sa consommation et ce qu'il souhaite en faire.

Tous les consommateurs de cannabis ne deviennent pas dépendants mais il est vrai qu'une consommation régulière augmente le risque. Ce risque, tout comme les conséquences négatives pour la santé et le statut illégal du produit, sont généralement connus de la personne qui consomme mais bien souvent, cette-dernière ne se sent pas concernée. Le caractère illégal du produit ainsi que sa toxicité sont occultés par les effets bénéfiques que la personne en tire. En effet, le cannabis peut, de par ses propriétés psychotropes, attirer et conduire à une consommation régulière. Le cannabis détend, déshinibe, donne l'illusion d'oublier les soucis, un malaise que l'on vit... le cannabis peut aussi permettre à quelqu'un de faire partie d'un groupe, de se sentir dans le coup, ne pas être rejeté. Voilà pourquoi il est important de s'intéresser à toutes ces choses et de tenter de les aborder avec la personne qui consomme. Cela pour signifier à son proche qu'il n'est pas jugé ou condamné à cause de sa consommation. Ainsi, même si l'on ne cautionne pas, on montre que l'on peut entendre et discuter de ce qui plait dans le produit, des raisons pour lesquelles la personne aime et continue de fumer.

Nous ne comprenons pas ce que vous entendez par des intervenants qui parlent aux victimes. Pour les problèmes de consommation de cannabis, il existe des lieux que l'on nomme "Consultations Jeunes Consommateurs" et qui reçoivent, comme le nom l'indique, les jeunes, mais également l'entourage proche, souvent les parents. Il n'est pas obligatoire d'avoir envie d'arrêter de fumer pour y aller. Le simple souhait de vouloir faire le point sur sa consommation, ou en parler avec un tiers, suffit. Nous vous donnons les coordonnées de ces consultations dans votre département. N'hésitez pas à les proposer à votre frère ou à les contacter vous-même si vous en ressentez le besoin. Ils pourront vous apporter informations et conseils et vous soutiendont face à ce qui est difficile à vivre pour vous, en tant que soeur. Si cela vous est possible, nous vous conseillons également de proposer à vos parents de solliciter l'aide de professionnels s'ils se sentent dépassés, démunis face à la situation.

Vous semblez regretter que vos parents ne prennent pas le problème "à bras le corps" alors que vous, vous n'en pouvez plus, ce qui est bien compréhensible. Nous vous encourageons à rester attentive à vos propres limites quant à ce que vous vous sentez capable de supporter, de "prendre en charge" et ne pas aller au-delà. On ne peut aider quelqu'un qui ne demande pas d'aide (c'est le cas actuellement de votre frère), et on ne peut pas aider non plus quelqu'un quand on ne va pas bien soi-même. Essayez de prendre soin de vous, et n'hésitez pas à prendre un peu de distance avec la situation si vous sentez que vous en avez besoin.

Pour d'autres informations, ou pour parler avec l'un de nos écoutants, vous pouvez appeler au 0800 23 13 13 (Drogues Info Service, appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe, tous les jours de 8h à 2h du matin).

Bien cordialement.

POUR OBTENIR PLUS D'INFORMATIONS, N'HÉSITEZ PAS À PRENDRE CONTACT AVEC LES STRUCTURES SUIVANTES :

CONSULTATION JEUNES CONSOMMATEURS DE NOISIEL

14 Place du Front Populaire
Espace Grain de café
77186 NOISIEL

Tél : 06 40 33 82 88
Site web : www.addictions-france.org/etablissements/csapa-de-noisiel/
Consultat° jeunes consommateurs : Consultations jeunes consommateurs de 12 à 25 ans, avec ou sans entourage : Tous les mercredi de 9h-18h sur rendez-vous.

Voir la fiche détaillée